manifestations viscérales de la goutte.

Les arthrites pseudo-rhumatismales ne sont pas amendées par le traitement salicylé et seront distinguées entre elles grâce aux anamnestiques qui permettront de reconnaître la cause infectieuse : blennorrhagie, syphilis tuberculose, etc.

L'analyse des urines, qui est ici indispensable, permettra de déceler l'arthrite albuminurique ou encore l'arthrite diabétique. Cet examen fera instituer un traitement général dont l'importance sera plus considérable que celle du traitement local.

(Gaz. hebd. méd. et chir.)

GYNECOLOGIE

Traitement des retroversions.

par A. Massy.

1º Dans les rétrodéviations utérines, la congestion pelvienne chronique et les œdèmes sont la cause primordiale des douleurs et de l'impotence. La déviation en elle-même, n'est qu'un facteur secondaire.

2° Il ne faut jamais chercher à réduire de force un utérus.

- 3° La réduction temporaire ou permanente qu'il est préférable d'obtenir n'est pas nécessaire pour arriver à la guérison, si nous entendons par guérison, le retour des malades à la vie active, et la disparition de tous les symptômes de l'affection.
- 4° La guérison est obtenue surtout par la mobilisa tion de l'utérus consécutive à la décongestion pelvienne qui entraîne résorption des divers œdèmes.
- 6° La kinésithérapie (massage et gymnastique) permet d'obtenir ces résultats.
- 6° La kinésithérapie provoquant le réflexe dynamogénique, relève rapidement l'état général.
- 7° La kinésithérapie permet aux malades de ne pas suspendre leurs occupations pendant le cours du traitement.
- 8° Pour ces raisons, la kinésithérapie est le traitement de choix des rétrodéviations utérines.

(Revue de cinésie et d'élec.)

A propos du massage en gynecologie

par R. Olshausen.

Le massage est sans doute un excellent moyen thé. rapeutique qui, en gynécologie, peut rendre des services Il faudrait pourtant bien se dire que ces services sont

late de soude et ne s'accompagne jamais de tophus, ni des tenté de le croire aujourd'hui sur la foi de certains au-

Pour Olshausen, le massage n'est vraiment indiqué et efficace que dans les exsudats paramétrifiques, c'est-àdire dans les reliquats de processus inflammatoires qui ont leur siège dans le tissu cellulaire pelvien; encore ne faut il pas l'instituer trop tôt et attendre que la nature elle-même ait réduit au minimum les hyperplasies conjonctives, résultat de l'inflammation. C'est dire qu'il faudra patienter des mois et même des années avant de recourir au massage. Mais alors celui-ci aura des résultats parfois surprenants, amenant rapidement la fonte de scléroses qu'on pouvait croire définitives. Il est bien entendu que le massage sera toujours conduit avec douceur et prudence, et qu'il ne faudra jamais s'attaquer qu'aux régions directement accessibles aux doigts.

Quant à ce qui concerne les affections de l'utérus et de ses annexes proprement dites, aucune de ces affections n'est justiciable du massage. Il n'est pas possible de prétendre que jamais une déviation quelconque ou un prolapsus mobile de l'utérus aient été guéris par ce moyen. Sans doute quelques déviations fixes peuvent retirer un grand bénéfice de certaines manœuvres digitales par le palper et le toucher combinés, mais il ne faut pas confondre ces déchirures d'adhérences avec le massage proprement dit. Les endométrites, les métrites chroniques hyperplasiques échappent également à cette méthode thérapeutique : c'est à la cause de ces lésions (infections, myomes sous muqueux, etc.) qu'il faut s'attaquer bien plus qu'aux lésions elles mêmes. Que dire du massage dans les maladies des annexes? Il n'est pas seulement inutile, il est presque toujours dangereux (hémorrhagies internes, ruptures de pyosalpinx, etc.). Seuls certains hydrosalpinx intermittents, c'est-à-dire qui se vident spontanément, par intervalles, dans l'utérus, peuvent bénéficier d'un massage prudent dont l'unique but sera de provoquer le plus souvent possible l'évacuation de la poche kystique. Quant aux hématocèles, qu'on a voulu également rendre justiciables du massage, ou elles sont volumineuses, et alors il faut bien se garder d'y toucher ou elles sont petites, et alors il vaut mieux abandonner à la nature le soin d'amener leur résorption.

En somme, le massage gynécologique n'a que des indications très restreintes, et il serait puéril et coupable de l'étendre à toutes les affections utéro-annexielles, ainsi que le prêchent dans leurs livres les grands maîtres de l'art.

(Centralbt. f. Gynak. — Méd. orient.)

La suppuration des fibromyomes uterins,

par M. GUERY (Th. Paris).

D'après M. Guéry, la suppuration des fibromyomes assez limités et que le massage n'est pas applicable à de l'utérus a pour causes prédisposantes les diverses toutes les affections gynécologiques, comme on est trop dégénérescences des fibromes (surtout la dégénérescence